

régulières des malades, soins qui leurs étaient prodigués, ainsi qu'aux orphelins et aux enfants trouvés, exercices religieux : tout fut continué comme en pleine paix, avec une sérénité et une ponctualité admirables. (M. Victor Guérin.)

Voulant récompenser la conduite de cette digne supérieure qui, dans ces terribles circonstances, avait tant contribué à jeter un nouvel éclat sur le nom de la France, le gouvernement français, quelques années plus tard, plaça sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur.

Les sœurs de Charité ont à Alexandrie trois autres maisons que nous eûmes le regret de ne pouvoir visiter. Voici sur chacune d'elles quelques renseignements empruntés, comme la page précédente, à l'ouvrage de M. Victor Guérin, *La France catholique en Égypte* :

La Grande-Maison, dite de la Miséricorde, dont la fondation remonte à 1846 et coïncide avec celle de la mission des Lazaristes. Aujourd'hui son dispensaire reçoit tous les jours en moyenne cinq cents Arabes, ce qui au bout de l'année forme, comme on le voit, un chiffre énorme de malheureux, de malades ou d'infirmes qui viennent réclamer les soins, les médicaments et les conseils des Sœurs. L'une d'entre elles, âgée de quatre-vingt-deux ans, remplit depuis quarante ans à Alexandrie, avec un zèle que la vieillesse n'a point ralenti, ce pieux et pénible ministère.

Dans ce même établissement, l'école compte 907 élèves se décomposant de la manière suivante : 130 demi-pensionnaires, 125 externes payantes, 522 externes gratuites et 130 orphelines entièrement entretenues par la maison. Ce sont les élèves payantes qui, au moyen de la faible rétribution qui leur est demandée, peuvent permettre aux religieuses de recevoir un aussi grand nombre d'élèves gratuites. Toutes les religions et toutes les nationalités qui sont agglomérées à Alexandrie sont représentées parmi les élèves de la maison. Elles y vivent dans l'union et la fraternité la plus complète sous la main douce et expérimentée des Sœurs. Celles-ci sont